

# **Mémoire**

## **sur**

# **L'Intimidation**

L'Auteur:

Angela ALI

angelaali@aol.com (438) 346 1919

Facebook: Angela ALI Official, Twitter: AngelaALI\_lux

[www.angelaali.com](http://www.angelaali.com), linkedin: Angela ALI, Juriste, Luxembourg

*Angela ALI, Présidente et fondatrice de l'Organisme à But non Lucratif TAAF (The Angela ALI Foundation) qui combat la violence en général ainsi que la violence contre les femmes sur quelques sujets nommés tels que la violence domestique, le trafic d'êtres humains ou encore la mutilation génitale. Angela ALI est Juriste, Politologue de formation ainsi qu'analyste financier de profession, exerçant dans les fonds d'investissements depuis 2010.*

*C'est après avoir suivi des cours de Sciences Politiques au Baccalauréat à L'Université Concordia à Montréal qu'elle choisira de s'orienter vers le Droit. Elle sera donc diplômée en Droit Privé avec une Spécialisation en Droit Médical, puis en Criminologie des Universités Paris 5 Descartes puis Nancy II.*

*Mais ce ne sera pas le terme de sa formation personnelle puisqu'elle se spécialisera dans les atteintes à l'intégrité corporelle/physique et mentale en un an de Victimologie à Paris 5 Descartes, sous la Houlette du Professeur Axel Kahn, alors doyen. Ensuite, c'est un Diplôme en Psychologie de l'enfance qu'elle obtiendra par correspondance tout en étudiant la Psychiatrie et la Psychologie Médico-légal à l'Université Nancy Poincaré sous la Supervision et direction des Professeurs Kahn et Senninger, avec un Stage appliqué à l'unité pour malades difficiles de Sarreguemines (UMD).*

*A Lyon, Angela ALI sera formé sur la Compatibilité de la détention Carcérale et des Pathologies Psychiatriques.*

*A Paris derechef, ce sera ensuite une année de spécialisation dans la criminologie appliquée, sur les tueurs en série, compulsions meurtrières, étude de la scène de crime, causalité des crimes violents, études prédictives de la violence intrapersonnelle.*

*De son séjour à Luxembourg, et pendant qu'elle officiait dans le secteur financier, Mademoiselle ALI se sera penché sur ces questions en publiant "Le trafic d'êtres humains à Luxembourg", "Le trafic de Stupéfiants à Luxembourg", "Le trafic lié à l'immigration à Luxembourg". Depuis son retour, elle compose sur "La Criminalité appliquée à Montréal", "La réinsertion cognitive" ainsi que "Les dynamiques de Pouvoir*

*dans le Milieu Carcéral".*

*Avec TAAF, Madame ALI organise les Etats Généraux de la Femme à Montréal fin Janvier 2015, mais aussi à Bruxelles, Luxembourg, Washington DC et Paris ainsi qu'une conférence contre la Violence qui se tiendra au Canada (Montréal, Québec ou Toronto, à voir) ainsi qu'à Luxembourg et à New York en 2015. Candidate au Doctorat, elle a, pour l'instant suspendu ses travaux de recherches portant sur la Criminalité dans les Mouvements Migratoires.*

## Mémoire sur l'intimidation

Afin de mieux appréhender le phénomène de l'Intimidation, il faut, de prime abord, en maîtriser toutes les facettes.

L'intimidation est l'instauration d'actes, de paroles dégradantes dans un pseudo rapport de force établi par l'auteur des faits pour asservir, blesser, isoler sa victime, et ce, de manière usuelle, répétitive, redondante.

Cependant, cela n'est jamais aussi simple que cela..

Selon le présent mémoire, l'intimidation à quelques facteurs déterminants tels que l'environnement, le caractère des personnes impliquées, mais aussi l'âge à laquelle cette intimidation prend place et le fait que les auteurs soient seuls ou en groupe.

Beaucoup réfutent certaines théories de vicimmologies en ce qu'elles seraient accusatoires pour les victimes, ces théories les accablent au lieu de les protéger, même si ce n'est certainement pas ce que nous prônons, il convient de rappeler des faits élémentaires de la vie en société, et surtout, dans les interactions les plus élémentaires de cette vie en commun.

**"Personne ne peut vous faire sentir inférieur sans votre consentement"**, c'est ce qu'affirmait Eleonore Roosevelt. Cela veut aussi dire que dans notre comportement personnel, à tous, nous détenons les clefs du mieux vivre ensemble, non pas que nous choisissons de devenir victimes, mais en établissant des limites claires, à s'imposer à soi ainsi qu'aux autres, des limites que nous imposant aux autres en se les imposant à soi-même, en développant le respect personnel et l'assurance, l'estime de soi, nous pouvons, d'emblée, éradiquer une bonne partie des actions d'intimidations.

Pourquoi? L'homme, cet animal social, comme tous les autres, flaire les brebis égarées,

les gens seuls, les faibles, les démunis, il ne faut donc pas rester seul à attendre que la meute se jette sur l'élément isolé et en face sa victime en lui faisant payer le fait qu'elle ne suive pas le reste du troupeau, mais bien agir en amont de toutes ces dynamiques potentielles.

**L'intimidation Communautaire est présente**, elle existe, a toujours existé et existera toujours,

Selon les âges, les milieux, les endroits, on peut appeler cela "peer pressure", la pression sociale, le communautarisme, la ghettoïsation, le bizutage en entrant à l'université, ce sont des étapes où la personnalité de l'individu est mise à rude épreuve car il lui faut à tout pris intégrer le rang de la collectivité, se fondre dans la masse, se faire oublier au profit de l'ensemble. Cet instinct grégaire peut-être puissant ou non, selon les personnes, car on se soumet ou pas à ces pressions de façon volontaire.

Faut-il cependant conseiller aux gens qui emménagent dans des quartiers où ils ne sont pas les bienvenus de déménager dans un ghetto où les gens leur ressemblerait? Cela ne ferait que renforcer les phénomènes de ghettoïsation, cela ne ferait qu'empêcher d'autres personnes qui pourraient venir s'installer dans ces zones, de le faire. Cela ne ferait que contribuer à l'intimidation dont les prochaines personnes seront victimes, puisqu'en faisant partir les premières sans efforts, aussi facilement, tous les autres n'auront qu'à se soumettre ou à partir? N'est ce pas? Faut-il former les arrivants, ou encore former la communauté, le ghetto, à accepter les gens qui sont différents, qui viennent d'ailleurs sans pour autant avoir à se plier d'emblée à toutes les normes du ghetto, et en pouvant rester elle-même, dans leur singularité.

Cela nous est apparu dans l'association quand certaines femmes sont venues nous rapporter des faits, pas d'agression physique ou verbale, mais surtout de la pression, des regards, dont elles auraient fait l'objet, en étant célibataires et en emmenageant dans des endroits où les gens étaient tous "en famille". De même, pour des quartiers de la ville très religieux, le défi, pour certaines de ces femmes était de pouvoir conserver leurs habitudes de sortie, vestimentaires, de consommation sans pour autant se faire huer ou ostraciser par la communauté. Nous pourrions, en ce sens, vous citer quelques quartiers de Montréal où les gens estiment sincèrement que les femmes qui fument des cigarettes sont des droguées. Ceci pouvant paraître très drôles et anecdotique peut se tourner en calvaire quotidien dans des manufactures où les femmes immigrantes sont majoritaires et que pour elle, une fumeuse ne peut être qu'une droguée ou une prostituée entre autres qualificatifs peu glorieux et peu flatteurs.

L'environnement donc, est une dynamique essentielle de l'intimidation et, ainsi que le caractère de la personne intimidée joint à celui ou ceux des auteurs de l'intimidation, qui sont des paramètres déterminants mais il est un âge, nous le savons tous, où nous sommes plus fragiles et donc plus accessible à l'intimidation, autant en tant que victime ou auteur: l'Adolescence.

**L'adolescence** est une période particulière dans la vie de tous, il s'agit de grandir, de se construire, et cela, sous les yeux de tous et de toutes. C'est une période charnière dans l'élaboration d'une personnalité adulte, mais c'est aussi l'étape condamnable où beaucoup peuvent glisser dans des actes et actions qui ne leurs ressemblent pourtant pas.

Ainsi, la majorité des Adolescents d'aujourd'hui jouissent d'une présence considérable dans les médias sociaux. Ces enfants, sur internet, ne perçoivent pas la sphère internet telle que nous adultes, de la génération Y et plus âgé, ne pourrions jamais la percevoir.

Plus que cela, la conception de l'espace virtuel est déterminant dans la qualification de l'intimidation, puisqu'il apparait que la majorité des adolescents ont du mal à percevoir la différence entre le monde réel et le monde virtuel. Tous les adolescents que nous avons interrogés sur la questions ont admis s'être livré ou avoir été victime d'une campagne d'intimidation sur internet. Mais pas seulement les "Millenials", les enfants nés avec le millénaire, mais aussi ceux qui avaient jusu'a 25 ans aujourd'hui, donc entre les générations X et Millenaire..

Toutes les personnes plus âgées ont intégré le fait que plus elles seraient exposées sur Internet et plus elles seraient effectivement exposées à des railleries, à des quolibets, à une campagne violente d'intimidation sur Internet. Cependant, pour les adolescents, peut-être parce que la période d'adolescence dont il est question est plus critique pour eux, ne semble pas pouvoir s'approprier ce concept. Ils voudraient tous être sur internet le plus possible, mais refusent, ou ne concoivent pas les attaques que cela induit.

L'adolescence est aussi une période où le besoin de plaire est plus grand, où le besoin d'identification avec des pairs est accru, peu d'adolescents ont réellement de la personnalité à cette époque de leur vie, par contre, tous ont des idoles, des chefs de gangs, des leaders ce qui permet aussi à ces jeunes de ne pas endosser toute la responsabilités pour les actions.

Les sites communautaires ont en cela de sournois que les résultats tangibles de telles campagnes ne sont pas forcément visibles, ou pas de prime abord ce qui rend la détection ainsi que la répression hardue.

Toujours concernant cet âge délicat de l'adolescence, il nous faut élaborer sur le fait que tous les jeunes de 10 à 20 ans que nous avons interrogés sur la question, s'étaient livrés ou avaient été victime d'une telle campagne. Le pire n'est pas encore là, ce qui étonne le plus reste la fierté qu'il ressentait à avoir, avec d'autres, insultés, amoindris, sur tous les médias sociaux que la victime fréquentait.

Considérant ce dernier point, il est évident que des veille ainsi que des surveillances accrues sur tous les médias sociaux et autres sites communautaire utilisé par les jeunes sont à renforcer. Il faut que la sanction, ou en tout cas l'avertissement tombe dès les premiers mots controversés. Il faut que ces gendarmes du web soit aussi de la même génération que les utilisateurs afin d'être au courant de toutes les dernières techniques d'intimidations afin de mieux les reconnaître, et donc, mieux les éradiquer..

Une donnée importante vient du phénomène de groupe, du phénomène de bande. Qu'il soit réel ou virtuel, il est identique, les gens se croient investis de pouvoirs supérieurs lorsque ils sont entourés de leurs amis, ils se sentent en partie déresponsabilisés de par cet entourage qui peut aussi les gonfler d'une sensation factice de bien être, d'arrogance, d'orgueil, de surpuissance qui va pousser chacun des protagonistes d'une bande à s'en prendre à une personne isolée alors que pris tout seul, toutes ces mêmes personnes qui forment cette bande ne seraient pas forcément capables de poser les actes répréhensibles qu'ils posent parfois sur le net.

Les Parents sous-estiment aussi la mission qui leur est imposée dans cet arsenal de glissement, de déviances. Il est important qu'ils rétablissent les frontières réelles et virtuelles telles qu'elles sont et non pas telles que les adolescents se plaisent à les voir.

La part de l'éducation dans le respect des uns et des autres est déterminante et trop souvent, les parents ne prennent pas assez le temps de parler à leurs enfants, de leur décrire quelles sont les limites du respect pour autrui à ne pas enfreindre, à ne pas dépasser.

## **Conclusion**

- i.** Beaucoup d'actes malveillants d'intimidation posés par la plus jeune génération sur internet résultent d'une distorsion de l'outil internet, mais aussi des conséquences qui résultent de ces actes: le tout restant flou, intangible: il est difficile pour les plus jeunes de s'approprier la gravité des actes qui sont posés
- ii.** Faut-il résister à des pressions intimidantes ou faut-il partir? L'accompagnement de personnes seules et isolées est indispensable à un rééquilibrage de l'intimidation

physique, verbale et non-dit qui peut se tramer dans certains quartiers

- iii.** Des Ateliers de confiance en soi, peuvent être sous estimés cependant, c'est aussi une des clefs de défense contre l'intimidation personnelle, et, pour éradiquer ce fléau, il ne faut négliger aucune piste
- iv.** Il faut également former les parents à éduquer leurs enfants sur de telles questions, les aider à responsabiliser leurs ado sur les actes et paroles qui sont posé est incontournable dans la recherche de solution contre l'intimidation
- v.** Il faut faciliter toutes les procédures de dénonciation, autant dans la vie réelle que sur internet, mais aussi et surtout, en assurer un certain suivi afin que les auteurs aie un volet éducatif sur la sanction, que les mécanismes de surveillance soient accrus ce concernant.
- vi.** Il faut une campagne nationale sur le sujet, campagne inclusive qui toucherait toutes les strates de la Société.